



MEUSE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

MILITANT MEUSIEN

**N° 346 - Octobre-Novembre-
Décembre 2021**
Bulletin de l'UTI Meuse

Bien commencer l'année !!

Puisque nous en sommes tous fatigués, il ne sera pas question de l'épidémie covid dans cet édito !

Ainsi, nous attirons votre attention sur le « Portrait de territoires 2021 » de la Meuse que vous pouvez trouver sur le site de la *Dreets Grand Est*. On y apprend que la Meuse compte 179.154 habitants pour 54.126 emplois salariés et un taux de chômage de 7,3%. Ce portrait aborde pour notre département outre le thème de la population, ceux de l'emploi, du marché du travail du tissu productif, de la politique de l'emploi et du commerce extérieur. De plus, ce document statistique permet de saisir les changements dans les domaines cités depuis l'année 2010.

C'est donc une mine d'informations pour bien commencer l'année ! Car entre la préparation des élections dans les fonctions publiques, le nouveau cycle des élections CSE pour le privé, les élections politiques, nos échéances internes (congrès confédéral et congrès de la région Grand Est), les enjeux sociétaux, le travail quotidien au plus près des travailleurs, nous savons déjà que l'année 2022 sera particulièrement chargée.

L'ensemble de l'équipe de rédaction du *Militant Meusien* souhaite à chacune et chacun d'entre vous une belle année 2022. Portez-vous bien, prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers et continuons de porter haut les couleurs de la CFDT dans le Grand Est et faire vivre ensemble notre syndicalisme

Belle et heureuse année 2022



□ Edito

- à vos côtés
- portrait
- en action

Imprimé
sur
papier
Labellisé



Pour celles et ceux qui seraient intéressés pour recevoir le Militant Meusien en version numérique, merci d'en informer le secrétariat et de communiquer votre adresse mail à accueilmeuse@grandest.cfdt.fr

Un dimanche à Verdun Expo

Cette année encore, l'UTI de la Meuse avait un stand sur la Foire-Expo de Verdun. C'est un choix fort pour la visibilité de notre syndicat auprès d'un large public. Le stand (double) était à son emplacement « habituel » salle Cassin, proche du Village Agricole. Par contre, Covid oblige, certains emplacements, comme celui attenant à notre stand, étaient vides.

Comme l'an dernier nous avons communiqué sur « Réponse à Emporter » ainsi que sur la réforme de l'assurance chômage. Une tombola-questionnaire sur ces sujets a apporté un côté ludique avec un tirage au sort quotidien pour les lots à gagner.

Pour cette 40^e Foire-Expo de Verdun et dans l'optique des élections « Fonction publique », c'est une équipe « Santé-sociaux + SGEN CFDT » qui a animé le stand le dimanche. Côté SGEN, l'objectif « visibilité » a été rempli au regard du nombre d'élèves et d'anciens élèves qui nous ont reconnus ! Côté Santé-sociaux, le stand a été un lieu de conseils. Nous pensons notamment à une contractuelle en situation de détresse professionnelle. L'équipe Santé-sociaux a tâché de la renseigner par rapport à sa situation d'arrêt de travail et de l'aider au mieux dans l'optique d'un nouveau départ professionnel.

Au-delà du soutien et de la visibilité auprès des travailleurs, une foire-expo, et cette édition n'a pas enfreint la règle, est aussi un moment de vie militante. En effet, c'est l'occasion d'avoir une vue de la Meuse en inter-pro. La situation départementale d'un autre syndicat, leurs actions syndicales et leurs difficultés sont riches d'enseignement.

La Foire-Expo de Verdun, c'est aussi l'occasion de mieux se connaître entre adhérents, d'échanger des numéros de téléphone etc.

Bref de se rencontrer entre militants meusiens et même de Grand Est !

Merci à eux.



Frédéric ESCALLIER



Congrès UTR Meuse 24 septembre 2021

L'Union Territoriale des Retraités de la Meuse (UTR-CFDT) a tenu son congrès le 24 septembre dernier avec un an de retard par rapport au calendrier initialement prévu (COVID oblige...).

Ce congrès, qui s'est tenu à VERDUN dans les locaux du Lycée Hôtelier, a été l'occasion de reconstituer les équipes et de définir les orientations de notre syndicat pour les 4 prochaines années.

En effet, le contexte social et économique particulièrement dégradé en raison de la crise sanitaire, mais aussi de la politique gouvernementale conduite depuis 5 ans qui fait peu de cas de nos conditions de vie. Les conditions de travail, les salaires, la « santé » et l'accès aux soins, la revalorisation des retraites et la prise en charge de l'autonomie, nous imposent aujourd'hui d'être particulièrement attentif aux réformes en cours. Nous aurons sans doute beaucoup de combats à mener qui nécessiteront la mobilisation de tous.

Notre rapport d'orientation défini les axes sur lesquels nous entendons travailler durant les 4 prochaines années :

- * Le développement qui reste le gage de notre mobilisation et de notre efficacité
- * La communication outil indispensable au maintien du lien avec nos adhérents
- * L'accompagnement à la vieillesse dans le cadre de la loi dite « Autonomie »
- * Le maintien de notre présence dans les CCAS et CDCA avec la mission de peser sur les décisions à venir de nos élus dans les collectivités locales

Ce congrès a reconduit dans son bureau :

- Yvan CHARDIN - Secrétaire Général
- Jean Luc DOUILLOT - Secrétaire adjoint
- Jean Luc ROUSSEL - trésorier
- Daniel LAUMONT - Trésorier adjoint
- Jean Pierre BOULIER - Membre
- Jean Pierre MAZZIER - Membre

Ce bureau fonctionnera sous le contrôle d'un conseil d'administration de 15 élus qui définira les grandes priorités à donner aux actions de l'UTR.

Yvan CHARDIN

portrait



Peux-tu te présenter rapidement ?

Agnès BRONNER, je suis formatrice dans un établissement scolaire privé sous tutelle du ministère de l'agriculture depuis 20 ans maintenant. Je suis conseillère municipale de ma commune et secrétaire d'une association qui organise des activités sportives et activités pour les enfants. Je suis une maman d'un ado de 14 ans et j'ai un certain âge, ça ne se dit pas 😊

Quand as-tu adhéré à la CFDT et pourquoi avoir choisi la CFDT ?

J'ai adhéré au printemps 2016 à la CFDT, l'année où je me suis présentée aux élections pour être DP, car j'ai toujours baigné dedans. En effet, ma maman était à la CFDT Santé Sociaux Meurthe et Moselle avec François CHEREQUE puis a été permanente syndicale à PARIS auprès de Nicole NOTA. Pour moi c'était logique. Je revois François venir manger à la maison... c'était avant qu'il soit Secrétaire Général de la CFDT.

Peux-tu nous parler un peu de ton syndicat professionnel...

Je fais partie du syndicat agroalimentaire de la Meuse. Pour moi c'est une grande source d'informations notamment juridique, un réseau appréciable et surtout des conseils. Un bon soutien pour moi.

Quels sont tes mandats ? Pro et Interpro

J'ai des mandats pro et interpro.

Mes mandats pro : Je suis titulaire au CSE, Déléguée Syndicale depuis 3 ans des Maisons Familiales Rurales de 2 territoires qui représentent le Grand Est (hors Alsace Moselle où il n'y a pas de MFR) mais j'étais DS d'entreprise auparavant. Je travaille également sur la branche MFR et je participe aux négociations. Je suis secrétaire adjointe de mon syndicat Agroalimentaire de la Meuse depuis 2 ans. Je suis également élue à la MSA.

Mandat interpro : Depuis 2018, je suis Conseillère Prud'homme au CPH de Verdun, section encadrement. Le droit est un domaine qui me plaît et que j'enseigne à mes étudiants, j'y voyais donc un fort intérêt pour mon métier. Je vais siéger également au TASS en tant que suppléante quand j'arriverai à terminer la formation... oups

Point sur ton travail fait au sein de la branche des MFR

Le travail à la branche est très formateur, je découvre les coulisses du fonctionnement des instances que je ne soupçonnais pas et également des négociations qui ne sont pas faciles.

J'apprends énormément sur l'aspect légal et sur les différentes négociations auxquelles les Organisations Syndicales prennent part notamment la mutuelle, la prévoyance... mais aussi les idées, valeurs de la CFDT à transmettre à ces moments-là.

Vœux pour l'année à venir

J'aimerais pouvoir me consacrer davantage au développement de ma section. Ce n'est pas une tâche facile vu le secteur à recouvrir. Et puis il y a toujours d'autres réunions, d'autres impératifs mais j'ai ce souhait.

Les premières adhésions dans ton entreprise, comment sont-elles venues ?

Je n'ai pas l'âme d'un commercial donc un peu difficile pour moi de proposer l'adhésion. Mais il y a tout de même eu 2 adhésions, l'une est venue toute seule et l'autre s'est faite par l'intermédiaire d'une adhérente. Même après avoir fait la formation « faire adhérer » je n'ai pas... le truc

Ton plus mauvais souvenir de Déléguée Syndicale ?

J'ai été dépassée et surtout très mal à l'aise car j'ai eu du mal à savoir quel était mon rôle de DP puis de DS puis d'autres choses et ce n'est pas évident. Un autre point difficile : ma direction qui ne me décharge pas assez de temps pour pouvoir assumer toutes mes délégations, c'est une source de conflit entre nous.

Ton meilleur souvenir ?

Je crois que c'est surtout les moments de convivialité ou de prospection lors des événements ou encore la gentillesse des personnes rencontrées et qui prennent le temps d'expliquer le fonctionnement.

Les remerciements, la valorisation de mon travail et la concrétisation de quelques adhésions, ça, ça fait du bien ! J'ai rencontré beaucoup de personnes formidables.

Mobilisation CFDT Santé-Sociaux Meuse - 30 novembre 2021 « Et nous ? »

Portées depuis plus de 10 ans par notre fédération, la reconnaissance, des métiers du sanitaire, social et médico-social, a été reconnue, par le Président de la République, par leurs engagements face à la pandémie liée à la Covid 19.

Depuis le printemps 2020, les négociations « Ségur », la mission Laforcade, ont permis un complément de traitement indiciaire de 183€ pour toutes les catégories professionnelles dans les hôpitaux, les Ehpad, et à compter du 1er octobre 2021 pour les catégories paramédicales des établissements publics autonomes. Nous pouvons être fiers des acquis obtenus par la CFDT.

Pour autant, des professionnel.es sont encore oublié.es dans les établissements publics autonomes et dans le champs social et médico-social associatif.

Ainsi, les directions de ces derniers établissements traînent pour s'asseoir à la table des négociations comme cela a été acté en mai dernier.

L'intervention du premier ministre le 8 novembre a relancé la machine.

L'appel à la grève du 30 novembre s'inscrit donc comme moyen de pression de la part de la base ; des invisibles, des oublié.es.

La pétition, sous forme d'une carte postale à envoyer à l'association des employeurs de l'associatif, distribuer ce même jour, en est un autre.

Dans notre département meusien, notre syndicat a organisé 2 manifestations ; l'une devant la sous-préfecture de VERDUN et l'autre devant la préfecture à BAR-le-DUC.

La météo du jour nous a rappelés que nous sommes fin d'automne : pluie, vent et froid nous ont ainsi accompagnés toute cette journée.

Une vingtaine de personnes à Verdun, plus de 30 à Bar se sont déplacées. La majorité émanant du Seisaam (établissement public autonome). Des collègues de l'ADAPAH (Branche Aide à Domicile) de

l'Adapeim (associatif) étaient également présent.es. Remercions ici la solidarité, des UTR, des Métaux, d'Interco et des sections du centre hospitalier Verdun-St-Mihiel, de Bar-le-Duc. Sections qui ont assuré aussi l'appui logistique avec la CFDT Meuse.

Mme la Sous-Préfète puis le Directeur du cabinet de Mme la Préfète nous ont écoutés avec attention. Ils ont également pu parfaire leur connaissance de notre champ d'activité et de nos réalités de terrain où les conditions de travail sont dégradées, où l'absence de personnel est criant, où les ratios de personnel sont insuffisants.

Propos et revendications qu'il, elle, feront remonter aux ministères concernés.

La période des vœux est toute proche.

Souhaitons donc que les situations actuelles injustes disparaissent au plus vite.

Nous restons, en tout cas, vigilent.es.

Bernard BALZTINGER



Action à VERDUN



Action à BAR LE DUC

en action

La CFDT en action dans la territoriale

La loi de transformation des fonctions publiques d'août 2019 oblige l'ensemble des fonctionnaires à travailler 1607 h par an.

Dans la fonction publique territoriale, les mairies pouvaient accorder des jours de congés supplémentaires par des accords locaux.

A BAR-le-DUC, il existait 2 jours pour le pont du maire et une bonification de jour de congé annuel (1 tous les 10 ans d'ancienneté). Les collectivités contraintes par cette loi ne sont pas obligées de compenser la perte de ces acquis.

A l'initiative de la CFDT, une action et une réflexion commune ont été menées avec l'UNSA afin de faire des propositions pour compenser ces pertes. Nous avons questionner et rencontrer plusieurs fois les agents afin de recueillir leurs souhaits.

Après quelques réunions, force est de constater que la collectivité ne souhaite pas répondre à toutes nos demandes, et en accepte quelques unes (passer à 38h/semaine qui donne droit à plus de RTT, majorer la rémunération des heures complémentaires pour les agents à temps non complet, une prime de départ à la retraite calculée sur un salaire médian).


Elle nous propose également la mise en place d'une prime collective de service à hauteur de 210 €, que nous avons négocié à 250 € brut/an. Sans pour autant en dresser les contours techniques...

Les syndicats ont donc déposé un préavis de grève qui débutait le jour ou le Comité Technique devait se tenir sur le sujet.



Beaucoup d'agents ont répondu présent. Nous étions 150 personnes dans le parc de l'hôtel de ville, sans compter ceux qui ne sont pas venus, mais ont posé 1h de grève dans leurs services. Nous avons donc continué à négocier avec la collectivité afin d'obtenir une réponse positive à nos revendications.

Le Comité Technique du 22 novembre a été présidé par Mme le Maire et présidente. La pression a été forte pour les représentants du personnel ; soit on signait cet accord, soit la préfecture déciderait de la suite à donner au dossier.

Nous avons décidé de signer  cet accord afin de ne pas perdre les quelques avantages obtenus. Nous avons donné rendez-vous à la collectivité en 2022 car l'agenda social sera chargé : révision du régime indemnitaire, mise en place du service minimum en cas de grève, et la révision des critères d'attribution des différentes primes individuelle et collective.

La CFDT sera au rendez vous de cet agenda , ainsi que pour les élections professionnelles.

*Geneviève GOMBAUD
Secrétaire de la section de BAR LE DUC*



Protection, services, accompagnement social

(Souriez, vous êtes au cœur de nos engagements)

- Vous proposer des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
- Vous aider à concilier bien-être des salariés et performance
- Être à vos côtés dans les moments de fragilité
- Vous garantir des soins de qualité au juste prix
- Agir pour une société plus juste et plus inclusive

malakoffhumanis.com



On aime vous voir sourire

MIH-42652_1911

Directeur de publication : Carine JACQUIN

Comité de rédaction : Isabelle PIERSON, Alexandre BERGER, Frédéric ESCALLIER et José SOUEL

Secrétariat : Nicole BOYEZ

Impression : UTI CFDT - 11 place de la Couronne - 55000 BAR-le-DUC - 03.29.45.07.97 - accueilmeuse@grandest.cfdt.fr